

Panique au gouvernement et malaise social

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Bakhti Belaib instaure une nouvelle réglementation

Obligation de la facturation pour réguler les prix

Page 2

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3775 - Ven 22 - sam 23 janvier 2016 - Prix : 10 DA



Benghebrit : «Les dates des 29 mai et 2 juin ne sont que des propositions»

Imbroglie sur les dates d'examens

Page 4

Un cas de réversionisme presque réussi

Par Mohamed Habili

L'affaire dite des patriotes de Relizane, où deux frères Abdelkader et Hocine Mohamed ont dû répondre en France de chefs de tortures et d'actes de barbarie douze années durant, s'est terminée par la relaxe des mis en cause, mais aussi par une sorte de conspiration de silence sur la façon et les circonstances dans lesquelles elle a éclaté à la surface. Avant d'être poursuivis par la hargne inextinguible de Patrick Baudouin et de son organisation la FIDH pour le nom d'Algérien, les deux frères Mohamed, et avec eux l'ensemble des patriotes de Relizane, ont subi une campagne de presse aussi brusque que virulente. Et ce de la part non pas, ce qui aurait été assez dans l'ordre des choses, de médias acquis à la cause de l'islamisme, ou d'un lobby quelconque de nostalgiques de l'Algérie française, mais par ces mêmes journaux qui à l'époque se désignaient du titre de presse démocratique, et prétendaient mener le même combat que les patriotes, de Relizane et d'ailleurs, contre le terrorisme. Du jour au lendemain, ces journaux ont pris le contre-pied de la ligne qu'ils suivaient jusque-là, affectant de prendre pour argent comptant les accusations portées par un mélange inextricable de vrais islamistes et de faux militants des droits de l'Homme contre ceux qui les combattaient les armes à la main.

Suite en page 3

Cinq ans après la révolution du jasmin

La Tunisie s'embrase à nouveau

Lire page 2

La Tunisie face à la contestation, cinq ans après la révolution du jasmin



Loumis

Industrie automobile

Le premier camion Hyundai sortira des chaînes de montage en avril

Page 5

Musique

Le groupe «Jarka» présente son premier album à Alger

Page 13

Cinq ans après la révolution du jasmin

La Tunisie s'embrase à nouveau

■ La colère monte en Tunisie. Manifestations de chômeurs, routes coupées, heurts avec la police, occupations de gouvernorats... Cinq ans après la révolution, le pays fait à nouveau face à la contestation contre le chômage et l'exclusion sociale qui, partie de Kasserine (centre), s'étend à d'autres villes.

Par Meriem Benchaouia

Après les villes de l'intérieur du pays, plusieurs quartiers de la capitale, Tunis, ont été à leur tour le théâtre d'incidents dans la nuit de jeudi au vendredi, notamment la grande cité populaire d'Ettadhamen. Face à la dégradation de la situation, Habib Essid, qui participait au Forum de Davos (Suisse) et devait ensuite se rendre en France pour y rencontrer notamment son homologue Manuel Valls, a annoncé qu'il présiderait aujourd'hui un conseil des ministres exceptionnel et tiendrait une conférence de presse. Des mouvements de protestation – parfois marqués par des heurts avec la police – ont de nouveau eu lieu jeudi, et gagné de nouvelles villes, rappelant parfois les manifestations qui avaient emporté le régime de Zine el Abidine Ben Ali fin 2010-début 2011. En soirée, l'atmosphère restait tendue, le couvre-feu n'étant pas respecté. C'est dans cette ville que les troubles ont commencé à la suite du décès samedi d'un chômeur de 28 ans, Ridha Yahyaoui, électrocuté après être monté sur un poteau. Il protestait avec d'autres

Couvre-feu nocturne décrété dans tout le pays

LES AUTORITÉS

tunisiennes ont décrété vendredi un couvre-feu nocturne dans toute la Tunisie après plusieurs jours d'une contestation sociale a annoncé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. «Au vu des atteintes contre les propriétés publiques et privées et de ce que la poursuite de ces actes représente comme danger pour la sécurité de la patrie et des citoyens, il a été décidé de proclamer à partir d'aujourd'hui (vendredi) un couvre-feu sur tout le territoire de 20H00 à 05H00 (19H00 à 04H00 GMT)», a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. «Toute personne contrevenant à cette décision s'expose à des poursuites, à l'exception des cas d'urgence médicale et des personnes travaillant de nuit», a précisé le ministère, en appelant «tous les citoyens et les citoyennes à respecter le couvre-feu». Les autorités avaient auparavant appelé au calme alors que la contestation se poursuivait et que 16 personnes ont été arrêtées en lien avec des «saccages et pillages» dans un quartier populaire de la banlieue ouest de Tunis, selon un haut responsable de la gendarmerie. **M.B.**

contre son retrait d'une liste d'embauche dans la Fonction publique. «Nous en avons assez des promesses et de la marginalisation. Nous avons fait la révolution et nous ne nous taisons plus», a dit à l'AFP une manifestante, Marwa Zorqui, reflétant le ras-le-bol dans la région. La veille, un policier est mort durant la dispersion d'une manifestation à Feriana (30 km de Kasserine), selon le ministère de l'Intérieur. Une source de sécurité a affirmé à l'AFP que le véhicule du policier s'était renversé. Une source à l'hôpital de Kasserine a fait état de 240 blessés parmi les civils et 74 parmi les policiers depuis le début des troubles. Un responsable sécuritaire a affirmé à l'AFP que les forces de l'ordre avaient reçu pour instruction d'observer «le plus haut degré de retenue», pour éviter toute escalade. Dans un communiqué, le gouvernement a lui «mis en garde contre le danger des infiltrations dans les protestations pacifiques» pouvant mener à «la violence, et au vandalisme». Jeudi matin, plus d'un millier de personnes, souvent jeunes, s'étaient rassemblées devant le gouvernorat de Kasserine pour obtenir des renseignements sur le recrutement de 5.000 chômeurs annoncé la veille en urgence par le porte-parole du gouvernement, Khaled Chaouket. En journée, le ministère des Finances a toutefois rectifié cette annonce, indiquant qu'il ne s'agissait pas de création d'emploi mais de l'élargissement d'un dispositif d'aide.



Couvre-feu nocturne dans tout le pays

Le ministère tunisien de l'Intérieur a annoncé hier l'instauration d'un couvre-feu national de 20h00 à 05h00, après quatre jours de manifestations de sans-emploi qui ont donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre. La veille, la police avait fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser plusieurs milliers de jeunes rassemblés devant les bureaux de la préfecture à Kasserine, ville du centre du pays où le mouvement de protestation a débuté après le suicide d'un homme qui se serait vu refuser un emploi dans la Fonction publique. Les forces de l'ordre sont également intervenues à Jמדouba, à Beja et à Skira, ainsi qu'à Sidi Bouzid où les manifestants scandaient «du travail ou une autre révolution», selon des témoins et les médias locaux. Un policier a été tué mercredi après avoir été attaqué par des manifestants à Feriana, au sud de Kasserine, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Remèdes «sélectifs»

Alors qu'elle visait à calmer la situation, l'annonce initiale a suscité des remous ailleurs, comme à Siliana (nord-ouest). «La marginalisation, on n'y remédie pas de manière sélective parce que Kasserine a protesté et pas Siliana», a lancé l'élu Salah Bargaoui, en marge d'un ras-

semblement devant le siège du gouvernorat. A Sidi Bouzid, d'où était partie la révolution de 2011, plusieurs routes ont été coupées par des pneus en flammes et de jeunes manifestants ont jeté des pierres sur la police, qui a répliqué par du gaz lacrymogène, selon un correspondant de l'AFP. Le centre-ville, où le vendeur ambulant Mohamed Bouazizi s'était immolé fin 2010, a été bouclé. Des manifestations ont aussi eu lieu à Jendouba, Gafsa ou encore Kébili, selon des médias locaux. A Souk Lahad (centre), un poste de la Garde nationale (gendarmérie) a été incendié, d'après un responsable du ministère de l'Intérieur. En soirée, des incidents ont également été rapportés par des médias dans plusieurs localités et quartiers du Grand Tunis. «C'est comme si nous étions encore à la fin 2010-début 2011. «De Bouazizi à Yahyaoui, les motifs et la manière se répètent», a estimé le quotidien arabophone *Al Chourouk*. A Davos, le Premier ministre a déclaré que le chômage était «le problème essentiel (...) et l'une des priorités du gouvernement». Mais «nous n'avons pas de baguette magique pour en finir en peu de temps», a plaidé Habib Essid. La Tunisie doit «trouver un nouveau modèle de développement (...) qui s'appuie sur la justice sociale», a-t-il ajouté. Le chômage dépasse 15% au niveau national et atteint le double chez les diplômés. Ces taux sont encore supérieurs à l'intérieur du pays.

M. B./Agences

Bakhti Belaib instaure une nouvelle réglementation

Obligation de la facturation pour réguler les prix

En vue d'assainir les circuits de distribution, de limiter les intermédiaires dans la chaîne de distribution aux seuls producteurs, grossistes et détaillants et garantir la transparence dans la traçabilité des marchandises, le département de Bakhti Belaib a instauré une nouvelle réglementation qui prévoit l'obligation de la facturation.

A la faveur d'un projet de décret élaboré et soumis au gouvernement, le marché de fruits et légumes connaîtra une nouvelle réglementation, plus transparente dans la traçabilité des marchandises, à même d'assainir les circuits de distribution. C'est le ministre du commerce, Bakhti Belaib, qui l'a annoncé jeudi passé. En réaffirmant l'engagement du gouvernement à maintenir la subvention des prix des produits de large consommation, le ministre fera savoir que cette nouvelle réglementation prévoit l'obligation de facturation portant réglementation des marchés de fruits et légumes. Dans ce cadre, un projet de décret définissant les modalités de mise en application de cette nouvelle réglementation a été élaboré et

soumis au gouvernement. L'objectif de ce nouveau dispositif est de limiter les intermédiaires dans la chaîne de distribution aux seuls producteurs, grossistes et détaillants. Outre les paysans, la réglementation touchera également les éleveurs et les pêcheurs qui auront l'obligation de recourir à la facturation, a expliqué le ministre lors d'une visite d'inspection à plusieurs infrastructures commerciales de la capitale. Par ailleurs, le ministre a donné des instructions aux commerçants pour aménager des espaces au profit des paysans afin de leur permettre d'écouler leurs produits directement, insistant sur la nécessité d'effectuer les transactions commerciales à l'intérieur des marchés de gros pour éviter la spéculation. Lors de sa visite, Bakhti Belaib a évoqué la possibilité de plafonner les prix de certains produits en vue de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, réaffirmant, à l'occasion, l'engagement du gouvernement à subventionner les prix des produits de base (pain, sucre, huile, lait). Concernant la hausse des prix du ciment et du rond à béton



après l'entrée en vigueur des licences d'importation, le ministre a estimé que le marché devrait se stabiliser grâce aux stocks «considérables» importés avec l'entrée en vigueur de ce dispositif. «Nous allons faire en sorte que ces quantités soient commercialisées pour faire face à la spéculation et assurer la stabilité des prix», a-t-il précisé. Le ministre qui a inspecté dans la localité de Ain Melha (Birkhadem) l'espace proposé par la wilaya pour abriter le marché de gros des produits agroalimentaires qui se trouve actuel-

lement à Gué de Constantine, a rejeté cette proposition prétextant que la superficie de l'assiette foncière estimée à 10 ha et sa situation en pleine agglomération ne conviennent pas à cet usage. «Nous voulons un marché qui unit tous les commerçants. La superficie de l'assiette foncière doit dépasser les 40 hectares avec ouverture directe sur l'auto-route», a-t-il insisté. Le ministre a procédé, à l'occasion de cette visite, à l'inauguration des marchés de proximité à Kouba, Mohammadia et à la place du 1^{er} Mai. **Louiza Ait Ramdane**

Situation fragile du marché pétrolier

Panique au gouvernement et malaise social

■ La conjoncture économique mondiale, notamment concernant les prix de l'or noir, reste fragile et bien qu'hier le Brent (référence pour le pétrole algérien) fût en forte hausse à Londres en atteignant les 30,62 dollars, cette situation ne peut pas s'inscrire dans la durée, selon les experts.

Par Nacera Chennafi

Le Brent (référence pour le pétrole algérien) fût hier en forte hausse à Londres. Il a atteint les 30,62 dollars mais cette situation ne peut pas s'inscrire dans la durée, selon les experts. Selon un analyste américain cité par l'agence d'information financière Reuters «le marché était un peu survendu mais les fondamentaux restent faibles, les inquiétudes sur le ralentissement de la croissance et ses répercussions sur la demande sont toujours là».

«La baisse des prix du pétrole met à rude épreuve la situation budgétaire des pays exportateurs de carburants et pèse sur leurs perspectives de croissance», a écrit en préambule le Fonds monétaire international dans ses dernières Perspectives de l'économie mondiale, présentes, il y a deux jours.

L'Algérie est concernée directement par cette situation inquiétante et une crainte sur une forte baisse des prix du pétrole s'installe même si les avis des experts divergent car selon certains le prix de 30 dollars le baril est le seuil le plus bas et d'autres n'écartent pas une autre chute qui remettrait en cause tous les calculs du gouvernement sur lesquels s'est basée la loi de finances 2016. Ainsi, il n'est pas écarté le recours à une loi de finances complémentaire et l'endettement extérieur exceptionnel mais rien encore d'officiel n'est annoncé. Il est à savoir que l'Algérie avait payé ses dettes par anticipation et table sur des ressources financières dans le fonds de régulation des recettes



PMD/R

et a toujours des réserves de change même si celles-ci ont baissé de moitié à cause de la poursuite de la chute du prix du pétrole et le gouvernement avait annoncé que cette baisse continuerait. Dans ce contexte difficile et de crise financière, le gouvernement ne cesse de rassurer sur l'aboutissement de la politique de diversification de l'économie nationale en encourageant l'investissement. D'ailleurs, la tripartite tenue au mois d'octobre à Biskra, a été consacrée à la production nationale sur la base de la stratégie de la relance de l'industrie nationale et l'encouragement de l'investissement mais une telle démarche ne peut aboutir dans quelques mois, d'où probablement le recours à des mesures d'urgence. Tous les indicateurs montrent que les prix

du pétrole ne vont pas s'améliorer dans un proche avenir et la crise économique risque de persister encore pour une Algérie qui reste dépendante des hydrocarbures avec des réserves de change appelées à connaître une nouvelle baisse en plus d'une importante dévaluation du dinar.

Bien avant, une précédente instruction du Premier ministre, le gouvernement a pris la décision de geler tous les projets d'équipements non lancés, ce qui a laissé place à l'installation d'une inquiétude au sein du front social, notamment par rapport aux projets créant de l'emploi. C'est le cas du malaise que connaît la localité «oued Elima» de Batna où des citoyens sont sortis dans rue pour dénoncer la délocalisation de l'usine de fabri-

cation de panneaux photovoltaïques qui devait être implantée dans leur commune de 30 000 habitants. Ils avaient même tenté de brûler le portail principal de la prison situé dans cette localité. Les citoyens voyaient dans cette usine un espoir pour les chômeurs et le développement local.

Le gouvernement avait aussi annoncé une série de mesures pour faire face à la chute des prix du pétrole, notamment pour la réduction des importations et la rationalisation des dépenses en général et l'adoption d'une loi de finances complémentaire qui a ouvert la voie à la possibilité de récupérer l'argent de l'informel. Dans ce cadre, on peut citer l'élargissement des licences d'importation aux produits agricoles, comme annoncé mercredi dernier par le ministre du Commerce. Le gouvernement avait gelé auparavant l'importation des véhicules, le rond-à-béton et le ciment ; cependant, pour ces deux produits, même si il y a une suffisance nationale en matière de production, les prix des matériaux de construction connaissent une hausse inexplicable. Dans cette conjoncture difficile, toute augmentation des salaires est écarté sachant que les conséquences de la suppression de l'article 87 bis restent insignifiantes et les augmentations des prix du carburant, du gaz, de l'électricité et dans l'avenir l'eau sont déjà ressentis par les citoyens, dont certains ont déjà manifesté leur colère par rapport à la cherté de la vie. A ce propos, on peut citer les marches organisées à Béjaïa et Azazga.

N. C.

Affaire Sonatrach I

La défense plaide l'acquittement des accusés

Les avocats des accusés dans l'affaire «Sonatrach 1» et concernés par le marché de rénovation du siège de la rue Ghermoul et le projet du système de télésurveillance, ont plaidé jeudi après-midi devant le tribunal criminel d'Alger l'acquittement de leurs clients. Ainsi, les avocats des accusés Hassani Mustapha, ancien directeur de la production à Sonatrach et Miliani Nouria, propriétaire du bureau d'études privé «CAD», ont plaidé l'acquittement de leurs clients estimant que les faits reprochés à ces derniers s'inscrivent dans le cadre de leurs fonctions. Mustapha Hassani est poursuivi pour conclusion de marchés en violation de la loi et dilapidation de deniers publics alors que Nouria Miliani est poursuivie pour «conclusion de marchés douteux en violation du code des marchés publics, blanchiment d'argent, abus de pouvoir et dilapidation de deniers publics». M^e Mouanes Lakhdari, avocat de Mustapha Hassani, a indiqué dans sa plaidoirie que les contrats signés par son client par procuration dans le cadre du projet de télésurveillance en 2004 et 2006, avaient été conclus «de manière

légitime» et s'inscrivent dans le cadre de son travail. Il a ajouté que Hassani Mustapha ignorait que les deux fils de l'ex-P-DG de Sonatrach, Meziane Mohamed Reda et Meziane Bachir Fouzi, étaient des actionnaires dans le groupe allemand Contel Funkwerk. Concernant la passation du marché de gré à gré simple au lieu de l'appel d'offres pour ces grands projets, l'avocat a affirmé que cela était dû au caractère urgent ayant marqué cette période, notamment après l'accord préalable du P-DG de Sonatrach Mohamed Meziane. De son côté, Mohamed Ainouz, deuxième avocat du même accusé, a indiqué que ce dernier «n'est pas sorti du cadre de son mandat dont il était chargé pour signer le contrat concernant le groupe allemand Contel Funkwerk». Concernant la dilapidation de deniers publics, l'avocat Ainouz a indiqué que Hassani avait négocié les prix proposés par Contel Funkwerk, et donc, selon lui, il ne peut être poursuivi. De leur côté, les avocats de Nouria Meliani, à savoir M^e Chaib Sadek, Boulanouar Mohamed et Laib Benamer, ont souligné que

«leur cliente était innocente, rappelant que l'ex-P-DG de Sonatrach Abdelhamid Zerguine avait déclaré devant le tribunal en tant que témoin que Sonatrach n'avait subi aucun préjudice grâce au contrat conclu avec le bureau d'études CAD pour la rénovation du siège de Ghermoul. «Ma cliente ne peut être poursuivie pour conclusion d'un marché en violation de la législation en vigueur», car elle a signé «un contrat de gré à gré et non pas un marché», a indiqué M^e Chaib Sadek. De son côté, M^e Boulanouar a indiqué que les études réalisées par le bureau «CAD» sont des services matériels non soumises à la directive R15A408 qui fait des appels d'offres ouverts un principe fondamental pour la passation de marchés publics. M^e Belaïb Benamer a pour sa part estimé que «le dossier de l'affaire ne comporte aucune preuve concrète attestant la culpabilité de sa cliente» ajoutant que celle-ci a été la première à mentionner dans son rapport adressé à Sonatrach que «les prix exigés par la société allemande Imtech pour la rénovation du siège de la société à Ghermoul étaient excessifs».

Tahar D.

LA QUESTION DU JOUR

Un cas de révisionnisme presque réussi

suite de la page Une

A l'époque, bien des gens peu crédibles sur ce créneau-là se sont drapés dans le manteau de la défense des droits de l'Homme pour mener un combat de harcèlement en appui à celui des groupes terroristes, leurs alliés. Ils ont fondé des ligues dans ce but, se sont rapprochés de la FIDH du fieux Baudoin, toujours partant quand il s'agit de chercher des poux dans la tête des Algériens, puis ont guetté leur heure pour passer de la défensive, dans laquelle ils avaient été acculés les années antérieures, à l'offensive, vers la fin de la décennie noire. Le terrorisme ayant alors déjà perdu la guerre, les luttes de faction au sein du régime s'en sont trouvées exacerbées, car il ne s'agissait rien de moins que de savoir qui cueillerait les fruits de la victoire, à qui allait échoir le pouvoir dans l'après-terrorisme. La campagne contre les patriotes de Relizane est un épisode de cet affrontement, qui débouchera sur le départ du président Zeroual, lui-même précédé de la démission de Betchine. La «presse démocratique», qui jusque-là se posait en amie des patriotes, et autres groupes d'autodéfense, a brusquement viré de bord, car elle appartenait au même camp que celui qui estimait le moment venu de pousser à la sortie le président Zeroual. Tous ces éléments étaient aux yeux de beaucoup marqués du sceau de l'évidence au moment où ils survenaient. Et puis le souvenir a commencé à s'en perdre, car les mêmes journaux qui avaient servi de fer de lance à cette campagne de déstabilisation sans pareille, qui resteraient pour des années encore les plus influents, se sont lancés dans une opération de révision, seul moyen de faire oublier que ce sont eux qui ont fait tomber les patriotes de Relizane, que ce ne sont ni les terroristes ni les ligues. Et ils avaient fait cela parce qu'ils étaient engagés dans une entreprise consistant à libérer le fauteuil de président de la République pour y placer quelqu'un d'autre. On peut s'en rendre compte à la façon dont ils ont rapporté les péripéties du procès opposant les frères Mohamed aux deux ligues françaises. On aurait du mal à croire à les lire que ce sont eux qui sont à l'origine des malheurs de ces deux patriotes de Relizane, pris pendant douze ans dans les rets de la justice française.

M. H.

Benghebrit : «Les dates des 29 mai et 2 juin ne sont que des propositions»

Imbroglie sur les dates d'examens

■ La ministre de l'Education souligne qu'en ce qui concerne les dates annoncées récemment sur le déroulement du baccalauréat session juin 2016 entre le 29 mai et le 2 juin, celui du (BEM) du 24 au 26 mai et l'examen de fin de cycle primaire fixé au 22 mai prochain, «ne sont que des propositions».

PH/DR



Par Thinhinene Khouchi

Les dates récemment annoncées ne sont que de simples propositions, a déclaré la ministre de l'Education. Dans le communiqué rendu public mercredi, «les dates officielles de ces examens nationaux seront fixées par un nouvel arrêté ministériel en remplacement de l'arrêté n° 256 du 6 octobre 2015», précise le ministère, ajoutant que la publication du nouveau calendrier de ces examens «sera portée à la connaissance de la communauté éducative et de l'opinion publique en temps opportun». La même

source rappelle qu'une réunion conjointe de consultation et de concertation entre le ministère de l'Education nationale et les partenaires sociaux s'est tenue mardi à Alger, à l'issue de laquelle plusieurs propositions ont été émises. Rappelons que lors d'une réunion de cette commission composée de cadres du ministère de l'Education nationale, des partenaires sociaux représentés par les syndicats du secteur ainsi que les associations des parents d'élèves, le nouveau calendrier des examens a été arrêté. En effet, il y a une semaine M^{me} Benghebrit avait affirmé que des modifications au calendrier

des examens du baccalauréat et du (BEM) allaient être introduites, précisant que les épreuves interviendraient avant le mois de ramadhan. L'examen du BEM était initialement prévu du 7 au 9 juin 2016 et celui du baccalauréat du 12 au 16 juin 2016. En outre, rappelons que le ministère de l'Education nationale, à travers l'Office national des examens et des concours, avait décidé l'annulation de l'épreuve d'éducation physique et sportive dans les examens du Bac et du BEM, session 2016, pour les élèves scolarisés. Cet examen sera remplacé par les notes de l'évaluation continue des élèves durant les trois trimestres. Toutefois, les candidats libres à ces deux examens ne seront pas concernés par cette annulation et passeront cette épreuve du Bac et du BEM. Ils seront appelés à passer l'épreuve durant la période allant du 13 au 17 mars prochain. «Cette mesure a été prise afin de permettre aux élèves qui travaillent dur durant l'année scolaire et qui ne s'absentent pas à cette matière d'avoir une bonne moyenne aux examens du baccalauréat et au BEM», a-t-on indiqué à l'Office national des examens et concours. La même source a fait savoir que la fiche de synthèse permettant l'évaluation continue des élèves ne sera appliquée cette année que pour l'éducation physique et sportive. C'est à partir de l'année scolaire 2016-2017 qu'elle sera appliquée pour les autres matières, ce qui permet aux élèves d'augmenter leurs moyennes au Bac et d'élargir leurs choix lors des inscriptions

universitaires. Il faut rappeler, dans ce contexte, qu'un groupe de travail a été installé afin de formuler des propositions relatives à la valorisation du travail de l'élève, tout en tenant compte des résultats obtenus tout au long de l'année scolaire, de son comportement en classe et de son assiduité. Le secteur veut prendre en compte les résultats du travail continu de l'élève de terminale en vue d'améliorer les conditions de son accès aux branches universitaires exigeant une moyenne plus élevée. Il sera fait recours, dans ce cas, à la fiche de synthèse de l'élève de la terminale et de la deuxième année secondaire. Le groupe de travail définit les coefficients à donner aux notes du baccalauréat et aux résul-

tats de l'évaluation continue pour aider le bachelier n'ayant pas obtenu une bonne moyenne au baccalauréat à accéder à la spécialité de son choix. Cette mesure vise, selon la ministre de l'Education, à soutenir les élèves qui ont travaillé durant l'année scolaire. L'objectif étant d'atteindre les 32 semaines de cours (moyenne mondiale) et permettre aux élèves d'étudier jusqu'à la fin de l'année scolaire et non jusqu'en avril ou en mai, comme ce fut le cas lors des années précédentes. Cette mesure «ne dévalorise, en aucun cas, le baccalauréat algérien», a assuré la ministre.

T. K.

Benghebrit : Les examens nationaux auront «bien lieu» avant le ramadhan

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a confirmé, jeudi à Londres, que les examens nationaux auront «bien lieu» avant le mois de ramadhan, comme souhaité par les parents d'élèves et les partenaires sociaux. «Les élèves et leurs parents ont exprimé une demande, qui traduit une inquiétude tout à fait légitime, à laquelle je ne pouvais pas répondre avant de connaître les résultats des trois conférences régionales», a expliqué M^{me} Benghebrit dans une déclaration à l'APS, confirmant que les épreuves nationales auront «bien lieu» avant le mois de ramadhan. S'agissant des travaux des conférences régionales, la ministre a précisé que ces rencontres ont «finalement montré l'état d'avancement des programmes d'enseignement». Elle a, dans ce contexte, relevé que «la possibilité d'avancer les dates d'examen est d'actualité au regard de la stabilité qu'a connu le premier trimestre» de l'année scolaire. M^{me} Benghebrit, pour qui il était «indispensable» d'étudier la question d'échéances des examens nationaux avec les partenaires sociaux, a appelé à la préservation de «la stabilité» du secteur pour «l'intérêt de nos élèves». «La décision d'avancer la date des examens est pertinente et répond aux préoccupations légitimes de nos élèves», a-t-elle réitéré.

S. A.

Retour sur la visite du P-DG de la Sonelgaz à Béjaïa

«Nous avons le feu vert pour investir dans votre wilaya»

Le P-DG du groupe Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Noureddine Bouterfa, a confirmé le constat dressé par le wali sur le retard accusé par la wilaya dans le secteur de l'énergie, plus particulièrement le raccordement des foyers au réseau de gaz naturel dont le taux n'a pas encore dépassé les 35% en dépit des nombreux programmes lancés. «La wilaya de Béjaïa n'est pas bien servie en matière de gaz de ville ; elle est étranglée car elle dispose de peu de sources, alors que son tissu urbain se développe rapidement», a-t-il fait remarquer. Le P-DG du groupe Sonelgaz intervenait lors de la rencontre tenue mardi dernier à la salle de conférences de la wilaya sur invitation du wali, Ouled Salah Zitouni et en présence du directeur de la SDE (Béjaïa), des directeurs de l'exécutif de wilaya, des chefs des entreprises SDE, GRTG, GRTE, SEEG, SPE, des P/APC, des chefs de daïra, etc. Le premier responsable de Sonelgaz a confessé que «si ces oppositions ne sont pas levées, tous les autres projets de raccordement au gaz de ville seront pénalisés». «Il y a urgence à réaliser les programmes de gaz naturel car les moyens financiers sont disponibles». «Nous avons le feu vert pour investir dans cette wilaya qui accuse un retard flagrant», poursuit-il, estimant qu'il faut en profiter». M. Bouterfa a insisté également sur la



nécessité de «rattraper le retard enregistré jusque-là» et estime que «les citoyens doivent être compréhensifs d'autant plus qu'il s'agit de projets d'utilité publique», soulignant la cellule de communication de la wilaya hier. Ainsi, selon Ahmed Draï, sur les 5 000 km de réseau de gaz naturel, seuls 1 500 km ont été réalisés. Cette situation est due aux 134 oppositions manifestées dont 83 par les riverains, parmi lesquelles 50 sont enregistrées dans les communes de Thala Hamza et Oued-Ghir. «Si certains réseaux de transport d'énergie ne sont pas réhabilités ils constituent un danger pour la population

en sus des autres désagréments liés à la faiblesse de distribution d'énergie», a averti M. Draï. La SDE a investi 36 milliards de dinars et n'arrive toujours pas à recouvrer 56 milliards de centimes auprès de sa clientèle. «Cette réunion a été organisée à la demande du wali, afin de discuter des problèmes et des blocages enregistrés au niveau des chantiers en cours de réalisation au profit de la wilaya, notamment ceux liés au raccordement au gaz naturel et à l'électricité», indique la cellule de communication de la wilaya. «Elle a permis de régler sur place plusieurs problèmes cités par les présidents d'APC,

notamment celui des entreprises défaillantes chargées de la réalisation de projets». Des décisions ont d'ailleurs été prises afin de renforcer les chantiers en faisant appel aux entreprises plus performantes basées en dehors de la wilaya de Béjaïa. M. Draï «a présenté un rapport d'activité relatif aux réalisations de l'année 2015 en matière d'électricité et de gaz ainsi que les contraintes rencontrées sur le terrain pour la concrétisation de ces investissements», ajoute-t-on. «Le taux d'évolution de la clientèle de la SDE en matière d'électricité est de 3,37% actuellement et 7,19% en ce qui concerne la pénétration en gaz naturel par rapport à l'exercice précédent, portant ainsi le taux à 35% lequel va atteindre 75% avec la réalisation des programmes en cours, notamment de 6 950 km de réseau», indique-t-on. Selon la cellule de communication de la wilaya, «le wali a tiré la sonnette d'alarme et exprimé son inquiétude face au retard qu'enregistre la wilaya malgré la consistance des programmes alloués par l'Etat». Il a profité de la présence des élus pour lancer un appel afin de sensibiliser les propriétaires des terrains qui s'opposent au passage des lignes électriques et gazoducs, de les convaincre de la nécessité de céder le passage aux réseaux».

Hocine Cherfa

Industrie automobile

Le premier camion Hyundai sortira des chaînes de montage en avril

■ Le premier camion de l'usine Hyundai, en réalisation par un investisseur privé à Batna, dans le cadre d'un partenariat avec le constructeur sud-coréen, sortira «au plus tard en avril prochain», a indiqué jeudi le directeur du marketing de Global Motors Industries, Yahia Aït Ali.



Par Ammar O.

L'unité, une filiale de Global Motors Industries, assurera le montage de «l'en-

semble de la gamme de camions de la marque Hyundai, ainsi que des bus urbains et interurbains», a-t-il ajouté. L'usine qui assurera, dans une première phase, l'assemblage de pièces importées,

«fera progressivement appel à des entreprises algériennes de sous-traitance afin de porter, d'ici à 5 ans, le taux d'intégration à plus de 40%», a souligné Aït Ali. Représentant un investissement

de plus de 7 milliards de dinars, l'unité Hyundai de Batna aura une capacité nominale oscillant entre 30 et 55 camions par jour, soit environ 20 000 camions par an. En termes d'impact socio-économique, l'usine emploiera, dans un premier temps, entre 250 et 450 travailleurs, a souligné Yahia Aït Ali, affirmant que cet effectif passera, dans cinq ans, à 2 000 employés. Selon ce responsable, Global Motors Industries a prévu un centre de formation qui accueillera des universités et des centres de formation professionnelle «pour adapter les compétences de son personnel». Global Motors Industries œuvre actuellement à développer son réseau de distribution, selon son directeur de marketing qui a salué «la coopération» des autorités de la wilaya de Batna qui ont permis l'installation de cette usine sur un terrain de près de 56 000 m².

A. O. /APS

En raison du ralentissement en Chine

Moody's envisage d'abaisser la note de 55 sociétés mondiales

L'agence de notation financière Moody's a indiqué vendredi qu'elle envisageait de dégrader la note de crédit de 55 sociétés internationales du secteur minier en raison du «ralentissement de croissance en Chine». Sont concernées les notes de 11 sociétés américaines, 12 canadiennes, neuf d'Amérique latine, 12 de la région Europe-Afrique-Moyen-Orient, quatre australiennes, trois d'Asie du sud-est et quatre de Chine, selon un décompte issu de plusieurs communiqués de Moody's. «Le ralentissement de la croissance en Chine, consommatrice et

productrice d'au moins la moitié des métaux de base, ainsi qu'acteur significatif dans les métaux précieux, le minerai de fer et les marchés des charbons métallurgiques, affaiblit la demande pour ces matières premières et entraîne les prix à leurs niveaux les plus bas depuis plusieurs années», explique dans un communiqué David Staples, directeur général de Moody's. «L'influence gigantesque de la Chine sur le marché des matières premières, combinée au besoin de recalibrer l'approvisionnement pour remettre à l'équilibre l'industrie, montre que ce n'est pas un

repli cyclique normal mais un virage fondamental qui va faire peser un niveau de stress sans précédent sur les sociétés minières», poursuit le responsable. Pékin a publié mardi son chiffre de croissance 2015, qui est au plus bas depuis 25 ans (6,9%). Le ralentissement chinois et la réforme des pays émergents pèsent sur la croissance mondiale. Parallèlement, Moody's a annoncé qu'elle pourrait abaisser la note de 120 entreprises du secteur pétrolier et gazier frappées par la chute des cours de l'or noir.

Ali O.

Enquête BCE

L'inflation ne redécollera pas cette année

L'inflation en zone euro ne redécollera pas cette année, sur fond de cours du pétrole en berne, mais la reprise économique et l'action de la BCE vont la faire repartir l'an prochain, selon un sondage auprès d'experts publié vendredi. Tous les trimestres la BCE interroge ces spécialistes – analystes et économistes – et compile leurs prévisions d'inflation. De la dernière édition de cette enquête il ressort une prévision d'inflation moyenne pour cette année de 0,7%,

puis 1,4% en 2017 et 1,6% en 2018, se rapprochant de l'objectif de la BCE (un peu moins de 2%). Le précédent sondage prévoyait une hausse des prix de 1% cette année et 1,5% l'année prochaine mais la chute du cours du pétrole empêche l'inflation de repartir en zone euro, et cela risque d'être le cas pendant encore de longs mois, a concédé jeudi le président de la BCE Mario Draghi. «Néanmoins la plupart des sondés continuent à anticiper un fort rebond de l'inflation

(...) porté par l'expansion de l'activité économique et soutenu par la politique monétaire», selon le rapport. La faiblesse de l'euro, qui se traduit par un renforcement par rapport à la monnaie européenne des autres devises et un renchérissement des produits et services importés d'autres régions, y contribuera aussi en exerçant «une pression à la hausse» sur les prix. Les résultats du sondage trimestriel sont en général une bonne indication des prévisions à venir des

propres services de la BCE. La prochaine actualisation de celles-ci est attendue en mars. Officiellement, la BCE attend cette année encore 1% d'inflation. Jeudi M. Draghi a redit la détermination de la BCE à faire repartir l'inflation et assuré que l'institution «ne capitulait pas» dans son combat. Il a fait miroiter de nouvelles mesures de politique monétaire, qui pourraient être annoncées dès mars.

Amine G.

Lesté par les propos du président de la BCE L'euro perd du terrain face au dollar

L'euro baissait face au dollar hier, restant lesté par des déclarations la veille du président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi ouvrant la porte à de nouvelles mesures de soutien monétaire dès mars. L'euro valait 1,0840 dollar, contre 1,0878 jeudi à la clôture. La monnaie unique européenne tentait de se reprendre face à la devise nipponne, à 128,12 yens contre 127,99 yens jeudi soir. L'euro était tombé jeudi à 126,17 yens, son niveau le plus faible depuis mi-avril 2015. Le dollar gagnait du terrain face à la monnaie japonaise, à 118,18 yens contre

117,66 yens la veille. «L'impact persistant des propos prudents de M. Draghi sur la santé de l'économie de la zone euro continue de tourmenter le marché des changes avec un euro sous pression du fait d'un renforcement des attentes de nouvelles actions de la BCE en mars», commentait un analyste. La BCE mène déjà 60 milliards d'euros de rachats mensuels d'actifs, ce qui a pour but de relancer l'inflation et soutenir l'économie, mais limite aussi l'attractivité de l'euro en diluant sa valeur. Le mois dernier, la BCE avait déçu les attentes des cambistes, en annonçant une extension de

ses rachats d'actifs moindre qu'anticipé, ce qui avait provoqué un net rebond de la monnaie unique européenne. La perspective de nouvelles mesures de la BCE a, à l'inverse, redonné un peu d'optimisme à des marchés actions plombés notamment par le ralentissement de l'économie mondiale. La baisse de l'euro était tout de même limitée car les cambistes hésitaient à se positionner à la vente avant des annonces concrètes, surtout après décembre, quand ils avaient été surpris par les moindres mesures de la BCE, notaient des analystes.

R. E.

Russie Chute historique du rouble

LA BANQUE centrale russe dispose de «tous les moyens» pour garantir la stabilité financière, alors que le rouble a plongé cette semaine à des records de faiblesse face au dollar, a assuré vendredi sa présidente Elvira Nabioullina. Elle a cependant estimé que la Russie devait pour de bon se réformer pour diversifier son économie très dépendante du cours des hydrocarbures, un objectif affiché depuis 15 ans par les autorités russes sans grand résultat. «La Banque de Russie suit attentivement la situation sur le marché», a-t-elle déclaré, citée par les agences russes lors d'une réunion au ministère des Finances. «Nous disposons de tous les moyens pour agir en amont et éviter que la stabilité financière soit menacée», a ajouté M^{me} Nabioullina, qui a annulé sa visite prévue au Forum économique de Davos pour cette réunion. Plombée par l'effondrement des prix du pétrole, qui représente avec le gaz la moitié des revenus de l'Etat russe, la monnaie est tombée mercredi et jeudi à des records de faiblesse face au dollar et au plus bas depuis décembre 2014 face à l'euro. Elle a perdu environ 10% de sa valeur depuis le début de l'année. Elle remontait vendredi à 80,55 roubles pour un dollar et 87,44 roubles pour un euro alors que les cours du pétrole rebondissaient d'environ 5% sur les marchés. L'indice boursier moscovite RTS (libellé en dollars) gagnait 5,76% et le Micex (en roubles) 1,23%. «Il ne faut pas s'attendre à voir les prix du pétrole revenir au niveau élevé d'il y a quelques années», a cependant prévenu M^{me} Nabioullina. «Dans les nouvelles conditions actuelles, il ne faut pas seulement consacrer ses efforts au maintien de la stabilité financière, qui est la priorité numéro un, mais disposer d'un programme de mesures qui créent les conditions nécessaires à la croissance», a-t-elle poursuivi. Elle a estimé que la stabilité financière passait par «un faible déficit, un faible endettement et une faible inflation», et donc que cela dépendait aussi de la politique du gouvernement. «La dépendance de l'économie et du cours du rouble au pétrole se réduit mais bien sûr, il faut des efforts structurels pour diversifier l'économie», a insisté M^{me} Nabioullina. Le ministre des Finances Anton Silouanov a jugé que des «réformes structurelles» étaient nécessaires car contrairement à la crise de 2008-2009, également marquée par un effondrement des cours du pétrole, un rebond rapide n'est pas à prévoir. Il a annoncé que le ministère des Finances préparait actuellement des mesures destinées à adapter le budget aux «nouvelles conditions» à court terme mais aussi à long terme, jusqu'en 2019. «Nous voyons que nous ne pouvons plus redistribuer par l'intermédiaire du budget les ressources énormes dont nous disposons», notamment avec les revenus des hydrocarbures, devenus sensiblement plus faibles, a-t-elle estimé.

L. O.

Mascara

Une production de 380 000 qx d'agrumes prévue cette saison

■ Une production de 380 000 quintaux d'agrumes est prévue cette saison dans la wilaya de Mascara.

Par Salim L./APS

Lors de la présentation d'un rapport, à Mohammadia, à l'occasion de la célébration de la fête de l'orange, en présence des autorités de wilaya, Khaled Laarabi a indiqué que la production des agrumes a connu un essor dans la wilaya de Mascara ces dernières années passant de 340 000 qx en 2011 à 375 000 qx en 2015 et devra atteindre cette année 380 000 qx à la fin de la campagne de cueillette en cours. Cette production devra augmenter dans les prochaines années pour atteindre 500 000 qx/an à la faveur des projets en voie de réalisation au niveau de la plaine de Hebra, au nord de la wilaya, dont celui de réhabilitation du périmètre irrigué qui sera achevé au mois d'avril prochain, a-t-on ajouté. Pas moins de 1 500 hectares ont été plantés en agrumes l'an dernier au titre de la stratégie de l'Etat visant à développer la production et à augmenter la superficie réservée à l'agrumiculture de 6 000 ha actuellement à 10 000. Cette activité agricole concentrée dans la plaine de Hebra à Mohammadia



PH. > D. R.

a bénéficié, selon les chiffres avancés à cette occasion, de 300 millions DA comme soutien de l'Etat destinés à 1 520 exploitations agricoles dont 175 millions DA pour l'acquisition d'engrais, 38,5 millions DA pour l'équipement en systèmes d'irrigation agricole, 59 millions DA pour l'achat de tracteurs et de matériels et 27,5 millions DA sous forme de soutien aux opérations de plantation. Le secteur agricole a bénéficié du soutien de l'Etat à travers les dispositifs d'emploi en matière de financement de projets agricoles. L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a financé 414 projets sur 704 projets ayant

bénéficié de financement en 2015. La Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a financé 150 projets agricoles et le restant l'a été directement par des établissements bancaires. Le président de l'association des utilisateurs d'irrigation de la plaine de Hebra, Bachik Aziz, a fait part, quant à lui, de la satisfaction des agriculteurs quant aux efforts fournis par l'Etat pour la réhabilitation de cette plaine où la superficie agricole utile est passée de 3 500 à 7 000 hectares actuellement. Le wali de Mascara, Salah El Affani, a affirmé, lors d'une réception en l'honneur d'agriculteurs et cadres ayant contribué au déve-

loppement du secteur agricole, organisée en clôture de la fête de l'orange qui a comporté une exposition d'agrumes, que l'Etat déploie d'intenses efforts pour développer l'agriculture dans la wilaya. Le même responsable a ajouté que le projet de réhabilitation de la plaine de Sig, réceptionné dernièrement, permettra d'accroître la superficie réservée à l'oléiculture à 8 900 ha produisant plus de 500 000 quintaux d'olives. Le projet de réhabilitation de la plaine de Hebra contribue aussi à accroître la superficie utile de 10 000 ha produisant un million de quintaux d'agrumes/an.

S. L./APS

Oran

500 familles du site Hayat Regency relogées à Gdyl

Quelque 500 familles occupant le site précaire dit Hayat Regency, implantée dans la commune de Sidi Chami ont bénéficié, jeudi, de logements décentes à Gdyl, à l'Est de la ville d'Oran. L'opération de relogement s'est déroulée en présence du wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, et dans de bonnes conditions à la faveur des moyens humains et matériels mobilisés par les autorités locales pour assurer son bon déroulement. Le wali d'Oran a souligné que l'éradication de ce site précaire permettra de récupérer l'assiette foncière et réaliser les différents réseaux (assainissement, AEP et gaz) du projet des 4 100 loge-

ments de type LPA, bloqué en raison de la présence de ce site précaire. «Avec cette opération, nous avons fait d'une pierre deux coups, reloger 500 familles dans des habitations décentes améliorant ainsi leurs conditions de vie et assurer l'achèvement des travaux du projet des 4 100 logements LPA et permettre aux bénéficiaires d'occuper leurs logements», a précisé le wali. Par ailleurs, le wali d'Oran a annoncé que la prochaine étape de relogement concernera les occupants d'habitations menaçant ruine, précisant que le programme de cette opération sera annoncé prochainement. Cette nouvelle opération de relogement

s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme initié par les services de la wilaya visant à éradiquer tous les sites précaires dénaturant l'aspect urbain d'Oran et de récupérer des assiettes foncières pour l'investissement, la promotion du tissu industriel dans la wilaya et la réalisation d'équipements publics. D'importantes opérations ont touché, entre autres, le site précaire dit Le virage, dans la daïra d'Es-Senia, ou encore le relogement de centaines de familles du quartier populaire d'El Hamri, bénéficiaires de décisions de pré-affectations et dont les habitations menacent ruine.

Hani A.

Guelma

La filière tomate industrielle attire de plus en plus d'agriculteurs

La filière tomate industrielle attire de plus en plus d'agriculteurs dans la wilaya de Guelma où leur nombre est passé de 400 producteurs il y a 5 ans à 700 aujourd'hui, a-t-on appris jeudi auprès de l'association de wilaya spécialisée.

Les cultivateurs de cette plante potagère ont considérablement crû alors qu'ils n'étaient à peine que 400 il y a cinq ans, ont indiqué des membres de cette association, en marge de leur assemblée élective tenue à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS). Cet accroissement a

été boosté par les «bonnes conditions qui entourent cette activité, depuis la production des plants jusqu'à livraison du produit aux unités de transformation», a-t-on ajouté.

Un membre de cette association a indiqué que la production obtenue au terme de la dernière saison, sur les 4 000 hectares consacrés à cette culture, a atteint un «record de trois millions de quintaux».

La majorité des producteurs de tomates est concentrée dans les communes de Guelma, de Belkheir, de Boumehra-Ahmed, de Djebala-Khemissi, de Beni-Mezline et de

Bouchegouf, a-t-on relevé. Créée en 2010, l'association des producteurs de tomates industrielles de la wilaya de Guelma compte plus de 200 cultivateurs adhérents.

Son assemblée élective s'est déroulée en présence de représentants de la direction des services agricoles et de la chambre de l'agriculture. Elle s'est soldée par l'élection des neuf membres du bureau qui élitront à leur tour le président conformément aux règlements intérieurs.

N.O./agences

Mostaganem Réparation de la conduite principale du MAO et réouverture de la RN 11

LA ROUTE nationale RN 11 reliant Mostaganem à Oran a été rouverte jeudi, après réparation de la conduite principale du complexe de transfert d'eau «Mostaganem-Arzew-Oran» (MAO), a-t-on appris du directeur des travaux publics de la wilaya de Mostaganem. Cet axe routier, fermé mercredi au niveau du lieu-dit «Sidi Mansour» (commune de Stidia), a été réouvert, a indiqué Mohamed Bouazgou signalant que 15 000 mètres cubes de boue, de pierres et de sable charriés par les eaux ont été enlevés. Le responsable a ajouté, à l'APS, que pas moins de 200 camions et plus de 15 grues relevant des secteurs public et privé ont été mobilisés pour l'enlèvement de la boue dont la hauteur a atteint 1,20 mètre. Pour rappel, la cassure de la conduite, survenue mercredi au niveau de Sidi Mansour (23 km à l'ouest de Mostaganem), a occasionné quelques dégâts matériels (des véhicules ont été emportés par les torrents d'eau charriant boue, pierres et autres objets). Aucune perte humaine n'a été déplorée, selon les services de la Protection civile. Les usagers de cet axe routier ont eu recours à l'utilisation d'une voie d'évitement à partir de Sidi Mansour en empruntant la RN 17 A ou les chemins de wilaya (CW) 95 et 94 passant par la commune de Stidia puis Mostaganem, en attendant la fin des travaux. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de la cassure ayant affecté cette conduite principale de transfert d'eau.

A.F./APS

El-Bayadh Plus de 2 300 places de formation pour la session de février

LE SECTEUR de la formation professionnelle offre quelque 2 370 nouvelles places pédagogiques pour la session de février prochain, a-t-on appris jeudi des responsables locaux du secteur. La formation diplômante accapare le plus gros des places pédagogiques, soit 1 255 postes répartis entre la formation apprentissage (680), la formation résidentielle (425), la formation en milieu rural (125) et les cours du soir (25), a révélé le chef de service d'organisation, de formation et du suivi, Boualem Belhia. Le secteur offre également, pour la prochaine session de février, 1 115 places de formation qualifiante, dont 500 destinés aux cours du soir, 315 à la femme au foyer et 300 places pour les pensionnaires des établissements pénitentiaires, a-t-il ajouté. La nomenclature de formation pour la prochaine rentrée compte sept filières de formation, réparties entre 15 spécialités et 23 sections de formation à travers l'ensemble des établissements de formation professionnelle de la wilaya. Les inscriptions se dérouleront du 24 janvier en cours au 20 février prochain, et seront suivies des opérations de tri et d'orientation, alors que la rentrée officielle est prévue le 28 février prochain, a fait indiqué M. Belhia.

R.R.



Libye

Des installations pétrolières en feu après une attaque terroriste

■ Des réservoirs de pétrole étaient toujours en feu jeudi soir dans le nord de la Libye, les pompiers ne parvenant pas à éteindre le sinistre, après une nouvelle attaque lancée par des éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) pour prendre le contrôle de sites pétroliers.

Par Kamel D.

Des membres du groupe terroriste Daech ont attaqué à l'aube des réservoirs à Ras Lanouf, au cœur du «Croissant pétrolier» de la Libye, à environ 650 km à l'est de Tripoli, ont annoncé la compagnie nationale de pétrole (NOC) et des médias. «Des réservoirs remplis de brut ont pris feu (...) Plusieurs tours électriques et des lignes haute tension qui alimentent les quartiers résidentiels et la zone industrielle se sont effondrées», a indiqué la NOC, basée à Tripoli. «La situation à Ras Lanouf est catastrophique sur le plan environnemental», a-t-elle ajouté. «Cinq réservoirs de la compagnie al-Harouge sont toujours en feu (...) Les pompiers sur place tentent d'éteindre le feu», a-t-il dit en soirée à l'AFP. Mais «nous n'avons pas les moyens suffisants pour éteindre l'incendie», a dit M. Manfi, parlant de «désastre». Les réservoirs de Harouge (ex-Veba Oil) sont situés à 9 km du port de Ras Lanouf, à l'intérieur des terres. Trois pipelines principaux alimentent les 13 réservoirs, d'une capacité de 6,5 millions de barils, selon le site de la compagnie. L'émissaire de l'ONU, Martin Kobler, a de nouveau insisté jeudi sur «l'urgence» de faire

avancer le processus politique car, «une fois de plus, une attaque terroriste a visé les ressources de la Libye». Le gouvernement d'union mis en place par l'ONU, qui est dirigé par Fayez el-Sarraj, doit encore être approuvé par le Parlement installé dans l'Est afin d'être opérationnel. La Libye dispose des réserves pétrolières estimées à 48 milliards de barils. Sa production était estimée à 1,6 million de barils en 2011 mais a chuté d'un tiers depuis.

Le Pentagone veut une action décisive contre le groupe autoproclamé Etat islamique

Le Département de la Défense américain (DoD) a indiqué qu'une action décisive s'imposait en Libye pour contrer l'expansion du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech/EI), tout en estimant «prématuré» de parler d'une intervention militaire. «Nous constatons la progression de Daech en Libye (à) et notre évaluation est qu'une action décisive doit être prise», a déclaré le chef d'état-major interarmées américain, Joseph F. Dunford aux journalistes qui l'accompagnaient à Bruxelles, où il doit prendre part jeudi à la réunion du comité militaire de l'OTAN. Joseph Dunford a estimé «prématuré» de parler



d'un cadre pour une action militaire en Libye, mais n'a pas écarté l'éventualité d'une option pareille. «Je crois que Daech poursuivra son expansion s'il n'est pas maîtrisé», a-t-il dit à ce propos. Il a ajouté qu'il allait évoquer ce sujet avec ses homologues de l'Otan et discuter de la meilleure approche à adopter pour éradiquer ce groupe terroriste en Libye.

Cette approche pourrait impliquer l'Otan ou une autre structure organisationnelle, a-t-il dit, mais sans en communiquer les détails, se limitant à dire que la formation du nouveau gouvernement en Libye aiderait à intégrer l'option militaire dans la lutte contre Daech. «Nous avons besoin de prendre une action décisive contre Daech pour empêcher son expansion et nous cherchons le

meilleur moyen de le faire dans le contexte du processus politique en Libye», a-t-il affirmé. Dans le cadre de leur lutte internationale contre l'organisation de l'Etat Islamique, les Etats-Unis ont étendu en novembre dernier leurs frappes militaires en Libye, en y menant les premiers raids aériens contre des cibles de l'Etat Islamique. Le chef d'état-major américain devrait évoquer jeudi à Bruxelles, lors de la réunion du comité militaire de l'Otan, la plus haute autorité militaire de l'alliance atlantique, la stratégie de lutte contre Daech en Syrie, en Irak et en Libye, où ce groupe terroriste compte plus de 3 500 combattants. Washington est en quête de nouveaux alliés qu'elle veut intégrer dans sa coalition internationale contre l'EI.

K. D./ APS

Sahara occidental

Des ONG dénoncent l'expulsion des observateurs étrangers par le Maroc

Le Collectif des défenseurs des droits humains sahraouis (CODESA) et l'Union de la jeunesse de Saguia al-Hamra et du rio de Oro (UJSARIO) ont dénoncé l'expulsion de 67 observateurs étrangers de différentes nationalités par les autorités marocaine des territoires occupés du Sahara occidental, a rapporté jeudi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le CODESA a exprimé «son indignation» devant cette expulsion et l'empêchement des observateurs étrangers de visiter et d'entrer dans les villes du Sahara occidental occupé, considérant cette politique «répressive menée par le Maroc, d'intimidation contre les délégations étrangères pour leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», a-t-on ajouté de la même source. Il a adressé un appel pressant en direction de la communauté internationale afin d'agir en urgence pour le respect des droits de l'homme dans les villes occupées du Sahara occidental, et la mise en place d'un mécanisme de l'ONU pour surveiller et rapporter la situation des droits de l'homme dans ce terri-

toire en processus de décolonisation inachevée.

Le CODESA a également fait appel à œuvrer pour l'ouverture des territoires occupés devant les observateurs internationaux et les organisations et organismes des droits humains et les médias internationaux, la levée de l'état de siège imposé sur les territoires sahraouis occupés et le démantèlement du mur de la honte qui divise le peuple sahraoui et menace la vie des Sahraouis et leur cheptel, en raison des mines et engins de guerre parsemés tout le long de cet obstacle érigé en sable.

Pour sa part, l'UJSARIO a dénoncé, dans un communiqué, l'expulsion des observateurs, qualifiée d'«action inhumaine et en particulier les violations persistantes des droits de l'Homme dans les territoires occupés». Elle a également lancé un appel pressant à toutes les organisations de défense des droits de l'Homme, organismes et organisations de jeunesse, afin de briser le mur du silence imposé au peuple sahraoui dans les villes occupées,

appelant à contribuer à trouver une solution qui permette au peuple sahraoui, l'exercice de son droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance. Les autorités marocaines ont expulsé, entre dimanche et mardi derniers, plus de 67 observateurs étrangers de différentes nationalités des territoires occupés du Sahara occidental et du sud du Maroc. L'expulsion de visiteurs étrangers s'est déroulée dans 20 incidents différents. Ils venaient de Norvège, Suède, Pays-Bas, Lituanie, Etats-Unis, Canada et de Pologne, selon le Comité norvégien de soutien au Sahara occidental, rappelle-t-on. Aucune justification n'a été donnée par les autorités marocaines aux délégations visées par cette mesure, qui va à l'encontre des principes des droits de l'homme et des libertés. Ce n'est pas la première fois que le Maroc procède à ce genre d'intimidation contre les délégations étrangères en raison de leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Hatem B./Agences

Maroc Des ONG appellent à l'abandon des charges contre le journaliste Ali Anouzla

PLUSIEURS ONG de défense des droits de l'Homme ont signé un appel en direction des autorités marocaines pour réclamer l'abandon définitif de toutes les charges contre le rédacteur en chef du site Lakome2, Ali Anouzla, indique jeudi un communiqué de Reporters Sans Frontières (RSF). Selon les signataires de l'appel, même libéré, Ali Anouzla encourt toujours une peine de 10 à 30 ans de prison pour les mêmes charges. Aussi, les ONG signataires se disent dans leur appel «consternées par l'éventualité de voir encore une fois Ali Anouzla devant un tribunal pour se défendre contre les mêmes allégations, sans fondement et non étayées dont l'accusent les autorités marocaines depuis plus de deux ans», lit-on dans le communiqué publié sur le site de l'ONG. «Nous répétons haut et fort que ces accusations restent infondées en vertu du droit international et constituent une violation de sa liberté d'expression et de son droit à informer le public», ajoutent les signataires de l'appel. Les ONG demandent donc «aux autorités marocaines une fois pour toutes d'abandonner les accusations portées contre Ali Anouzla et de lui laisser la liberté de pratiquer un journalisme indépendant et sans entrave».

Ali Anouzla avait été arrêté en 2013 pour «incitation à l'exécution d'actes terroristes» après avoir repris dans un article un lien d'El Pais contenant une vidéo d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Le journaliste et rédacteur en chef de Lakome avait été ensuite libéré sous caution mais son site est resté bloqué. Il a lancé en août dernier Lakome2, une autre version de son ancien site. Il avait été convoqué à la fin du mois de novembre pour être interrogé sur les mêmes charges. C'est l'abandon définitif de ces charges que réclament les ONG signataires de l'appel.

R.M.



Corée du Nord

Arrestation d'un étudiant américain accusé d'«activités hostiles»

■ Pyongyang a annoncé hier l'arrestation d'un étudiant américain accusé d'«activités hostiles», au moment où Washington pousse pour un durcissement des sanctions contre la Corée du Nord pour son dernier essai nucléaire.

Par Ali O.

La tension est montée d'un cran sur la péninsule coréenne depuis que le régime le plus reclus au monde a procédé début janvier à un quatrième essai nucléaire, s'attirant une vague unanime de condamnations internationales. Pyongyang a souvent par le passé utilisé des détenus étrangers comme monnaie d'échange pour obtenir telle ou telle concession. Hier, l'agence officielle KCNA a identifié l'étudiant interpellé comme étant un certain Frederick Otto Warmbier, inscrit à l'Université de Virginie. Il est entré en Corée du Nord avec un visa de touriste «pour détruire les fondations de l'unité de la RPDC avec la connivence tacite du gouvernement américain et sous sa manipulation», a affirmé KCNA dans une dépêche en anglais.

«Il a été arrêté alors qu'il menait des activités hostiles à la RPDC et il fait l'objet d'une enquête», ajoute l'agence en utilisant l'acronyme officiel du régime, la République populaire démocratique de Corée.

KCNA ne précise pas ces accusations, ni la date à laquelle l'étudiant est entré en Corée du Nord, ou celle à laquelle il a été arrêté.

L'expression «activités hostiles» est employée à toutes les sauces par le régime nord-coréen qui peut d'être accusés de tout type d'infractions, allant d'activités évangéliques à de l'espionnage.

Cette interpellation intervient trois mois après la libération d'un étudiant sud-coréen de l'université de New York (NYU), Joo Won-Moon, 21 ans, qui avait été arrêté en avril pour entrée illégale en Corée du Nord. Titulaire d'un permis de résidence permanente aux États-Unis, il n'avait pas fait l'objet d'un procès, contrairement à de nombreux autres étrangers arrêtés en Corée du Nord. Les États-Unis n'ont aucune relation diplomatique ou consulaire avec la Corée du Nord. C'est l'ambassade de Suède à Pyongyang qui fournit des services consulaires limités aux ressortissants américains incarcérés en Corée du Nord.

Plusieurs Américains ont été détenus en Corée du Nord ces dernières années, parmi lesquels Kenneth Bae, un missionnaire né en Corée du Sud qui avait également été accusé d'«activités hostiles». Il avait été condamné en 2013 à 15 ans de travaux forcés.

Il avait été libéré en novembre 2014 en même temps qu'un de ses compatriotes, Matthew Todd Miller,



à l'issue d'une rare mission secrète menée à Pyongyang par le chef du renseignement américain James Clapper. Le régime nord-coréen détient également un pasteur canadien de 60 ans, Hyeon Soo Lim, qui a été condamné aux travaux forcés pour avoir voulu renverser le régime. En marge d'un

entretien accordé à CNN à Pyongyang par Hyeon Soo Lim, la Corée du Nord a présenté un autre prisonnier comme étant un citoyen américain interpellé pour espionnage en octobre.

Le fait que M. Warmbier soit accusé d'avoir agi pour le gouvernement américain laisse penser

qu'il pourrait être inculpé d'espionnage.

L'annonce de cette arrestation intervient au moment où d'intenses consultations

sont en cours pour déterminer le contenu d'un nouveau train de sanctions internationales contre la Corée du Nord.

Pyongyang a claironné le 6 janvier l'essai réussi d'une bombe à hydrogène. Mais cette affirmation a été mise en doute par les experts, la puissance de l'explosion détectée ce jour-là ne correspondant pas à celle d'une bombe H.

La Corée du Sud, elle, a d'ores et déjà riposté en rallumant ses puissants haut-parleurs installés à la frontière et qui diffusent à pleine puissance en direction du Nord des messages de propagande.

La présidente sud-coréenne, Park Geun-Hye, s'est par ailleurs prononcée hier pour une reprise des discussions à six sur le programme nucléaire nord-coréen, mais en excluant Pyongyang.

Ces négociations, qui incluaient les deux Corées, le Japon, la Chine, les États-Unis et la Russie ont débuté en 2003 dans le but de démanteler le programme nucléaire nord-coréen. Mais Pyongyang les a quittées en 2009 pour protester contre les sanctions sur son programme balistique. A. O.



Points chauds

Optimisme

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les chances de Nicolas Sarkozy de remporter les élections primaires de la droite et du centre, qui doivent se tenir dans quelques mois, ne cessent de s'amenuiser, François Fillon semble penser que cela pourrait lui être favorable et s'est relancé ces derniers jours dans la course à la candidature pour le scrutin présidentiel de 2017. Cette dernière semaine l'ex-Premier ministre s'est ainsi rendu sur le plateau de plusieurs émissions de radios où il a tenté de s'imposer comme un analyste pertinent de la situation de la France et de l'Europe tout en distillant son programme. Invité d'Europe 1, l'ancien chef du gouvernement (Les Républicains) a déploré jeudi le «délitement» de l'Union européenne dans tous les domaines et a dénoncé la «passivité» de François Hollande, occupé à faire des «discours de sous-ministre du Travail». Il a dénoncé «la passivité avec laquelle on assiste au délitement européen». «L'Europe se défait et personne ne dit rien, personne ne fait rien, et surtout pas la France». «L'Europe se couche devant les États-Unis sur le traité Atlantique. L'Europe est incapable d'avoir une politique de réfugiés, les frontières se referment les unes après les autres. L'Europe laisse partir les Britanniques sans même faire le moindre effort pour les conserver. L'Europe accepte la situation inqualifiable de la Pologne. Et, cerise sur le gâteau, l'Europe vient d'enclencher toute seule une négociation avec la Chine pour reconnaître l'économie chinoise comme une économie de marché, ce qui serait dramatique pour l'économie européenne et ce que les Américains ont refusé», a-t-il énuméré. François Fillon réclame des «initiatives françaises». «La chancelière allemande (Angela Merkel) est affaiblie, l'Allemagne est en crise notamment à cause de la politique qu'elle a conduite s'agissant des réfugiés. Le seul endroit où peut venir un espoir de réforme du système européen, c'est la France. Pour cela, il faudrait que le président de la République se bouge, qu'il fasse autre chose que les discours de sous-ministre du Travail qu'il a fait au Conseil économique et social cette semaine». Pour le député de Paris, la France doit initier «un nouveau projet européen qui doit être resserré autour de quelques stratégies essentielles». «On a besoin d'une monnaie pour s'opposer au dollar, d'une politique de l'énergie pour ne pas être totalement dépendants de la Russie, d'une politique des frontières et d'une politique d'immigration, d'une politique de défense parce qu'on n'a jamais été aussi menacés, en tout cas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale» et d'«une grande stratégie en matière de numérique et d'innovation. Que l'Europe s'occupe de cela et qu'elle laisse le reste aux États», a-t-il conclu. Fillon étale ainsi une partie de son programme en espérant certainement devenir le plus grand adversaire d'Alain Juppé pour les primaires de la droite et du centre. Sarkozy, lui, de plus en plus considéré comme un handicap que comme un atout pourrait du coup perdre sa place de challenger au profit de son ex-Premier ministre. C'est du moins ce que semble ardemment espérer Fillon qui n'a jamais été aussi présent médiatiquement. Reste à savoir si les Français seront réceptifs et s'il le antisarkozisme ambiant suffira à garantir au moins une seconde place à l'ancien chef du gouvernement. F. M.

Somalie

Au moins 19 tués dans un attentat shebab à Mogadiscio

Au moins 19 personnes ont été tuées jeudi soir dans l'attaque d'un restaurant du front de mer de Mogadiscio, revendiquée par les islamistes shebab, qui s'étaient emparés une semaine auparavant d'une base militaire kényane du sud de la Somalie, causant de nombreuses pertes dans les rangs de la Force africaine. «Ils ont tué près de 20 personnes, dont des femmes et des enfants», a précisé un officier de police somalien, Mohamed Abdirahman, qualifiant cette attaque contre des civils de «barbare et brutale».

Un témoin, Hussein Ali, a indiqué à l'AFP avoir compté 19 corps extraits du restaurant, certains «tués par balles à bout portant», d'autres par une puissante explosion qui a endommagé le restaurant.

«Les hommes armés sont entrés dans le populaire Lido Sea Food Restaurant par la porte de derrière et ont commencé à tirer» sur les clients attablés en cette veille de week-end en Somalie, pays musulman, a raconté un autre témoin, Abdirahman Halane, qui se trouvait à côté de l'établissement au moment de l'attaque.

«Peu après il y a eu une forte explosion à la porte d'entrée, par où les gens tentaient de s'échapper», a-t-il ajouté, «c'était la panique (...) certains ont couru vers les hommes armés et ont été abattus».

Les shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont revendiqué l'attaque, menée par cinq de leurs combattants, dont quatre ont été tués et le dernier capturé par les forces de

sécurité qui ont donné l'assaut.

«Les moudjahidines ont ciblé la plage du Lido», ont assuré les shebab sur leur antenne de Radio-Andalus, qualifiant l'attaque d'«opération majeure contre les ennemis d'Allah».

Le quartier de la plage du Lido compte de nombreux restaurants, dont des établissements haut de gamme où se retrouvent hommes d'affaires et Somaliens de la diaspora, progressivement de retour dans la capitale depuis que les shebab en ont été chassés en août 2011 par la Force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) qui épaula l'embryon d'armée nationale.

Le quartier et ses restaurants ont été visés à plusieurs reprises par les shebab ces dernières années. «Le fait qu'ils aient choisi ce lieu un soir de week-end montre à quel point les rebelles shebab sont sans merci», a ajouté M. Abdirahman. «Ils voulaient tuer plus de civils, mais les forces de sécurité ont sauvé la plupart des gens», a-t-il poursuivi.

Depuis qu'ils ont été chassés de Mogadiscio, les shebab ont dû abandonner progressivement leurs principaux bastions du centre et du sud somaliens face à la puissance de feu supérieure de l'Amisom.

Mais ils ont contrôlé toujours de vastes zones rurales, d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides – jusque dans la capitale – contre les symboles du fragile gouvernement somalien ou de l'Amisom. Restaurants et hôtels fréquentés

par des responsables somaliens ou des étrangers constituent des cibles plus faciles que les bâtiments officiels, très protégés.

Début janvier, un kamikaze s'était fait exploser dans le restaurant Village, célèbre établissement de Mogadiscio surtout fréquenté par des journalistes et des fonctionnaires, blessant trois clients. Deux kamikazes avaient déjà visé le Village en septembre 2012, tuant une quinzaine de personnes.

Les shebab ont visé l'an dernier au moins sept hôtels de la capitale, hébergeant des diplomates, des étrangers ou des responsables somaliens, au cours d'attaques «complexes», impliquant des véhicules piégés et des combattants à pied et faisant au moins une quarantaine de morts.

Ces six derniers mois, ils ont également mené trois attaques d'ampleur contre des camps de l'Amisom dans le sud, la dernière en date contre un camp du contingent kényan à El-Adde, le 15 janvier, parvenant à chaque fois à s'en emparer temporairement.

Le président kényan Uhuru Kenyatta a visité hier des soldats kényans blessés hospitalisés à Nairobi et rendu hommage «à la bravoure et au dévouement» des «héros tombés» lors de cette attaque.

La presse n'a pas été autorisée à parler aux survivants. Une semaine jour pour jour après l'attaque, les autorités du Kenya, dont les forces spéciales n'ont repris que mardi le contrôle total de la base, refusent toujours d'en communiquer le bilan.



Musique

Le groupe «Jarka» présente son premier album à Alger

■ Le public algérois était invité à découvrir l'univers musical du groupe «Jarka», survolant le patrimoine algérien par des fusions savamment élaborées avec des sonorités rock, jazz ou encore reggae, à la faveur d'un concert du groupe organisé jeudi soir à Alger.

Par Adéla S.

Se produisant pour la première fois sur une scène de la capitale, devant un public de mélomanes moyennement nombreux, ce groupe venu de Tiemcen a également présenté son premier album instrumental sorti récemment «Sabil».

Composé de neuf musiciens sur scène, le groupe «Jarka» est une expérience unique fruit d'une rencontre entre des musiciens de divers horizons et divers influences musicales réunis



autour du patrimoine musical algérien et d'un sens prononcé de la création et de la fusion.

Mené par le virtuose du violon, Khalil Baba Ahmed, le groupe se distingue par l'absence de



chant et surtout par une très grande maîtrise des musiciens.

«Jarka» a démontré au public qu'il a tout de suite adhéré à ce

concept, qu'il était possible de présenter de la musique andalouse ou de la musique kabyle sous un jour jazzy ou rock en

gardant son âme et en la rendant universelle et accessible.

En hommage au chanteur Akli Yahiatene le groupe a interprété «Jahagh bezaf d'ameziane» en plus de reprendre «Hal li ettalaki min sabil» un classique de la musique andalouse sur lesquelles sont venus se greffer les guitares de Housseyn Kahouadji et Ryad Korso, la basse de Karim Hammidou, les claviers de Fethi Ziani Cherif et la batterie de Mehdi El Mezouar.

L'âme de «Jarka», qui est aussi le nom d'un mode dans l'andalou, se dévoile avec une composition du même nom sur laquelle les musiciens expriment chacun l'ampleur de leur virtuosité dans des solos au violon, à la guitare ou au luth par Walid Hakim.

Le groupe a également révisité les classiques du raï dans une composition intitulée «Raï Evolution» qui invite le guellal de Houari Gaïdi pour des rythmiques oscillantes symbolisant divers époques et écoles de cette musique.

Actif depuis près de dix ans, «Jarka» souhaite par cette recherche réconcilier le patrimoine algérien et les musiques occidentales contemporaines en créant une nouvelle proposition sonore et une autre conception de la fusion qui se rapproche de la création.

A. S./APS

8^e Festival du film du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord de Sofia

«Opération Maillot» de Okacha Touita programmé

Le film «Opération Maillot» du réalisateur algérien Okacha Touita participe au 8^e Festival du film du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord de Sofia (Menar Film Festival) qui se poursuit jusqu'au 31 janvier dans la capitale bulgare, selon le site Internet du festival.

Ce premier long métrage de fiction dédié au militant anticolonialiste, Henri Maillot, mort sous les balles de l'armée française en 1956, sera projeté aux côtés de quinze

autres films du Maroc, d'Egypte, de Turquie ou encore d'Iran.

Réalisé en 2015, «Opération Maillot» (120mn), retrace le parcours de ce jeune aspirant de l'armée française qui décide de détourner un camion chargé d'armes au profit des Combattants de la libération (CLD), des groupes mis sur pied par le Parti communiste algérien (PCA), avant de rejoindre dès leur création les rangs de l'ALN (Armée

de libération nationale). Des documentaires et des courts-métrages de fiction seront également projetés à l'occasion de cette 8^e édition du Menar Film Festival, dédiée aux femmes réalisatrices de pays musulmans.

Fondé en 2009 par l'association «Pozor», le Festival œuvre, selon ses organisateurs, à «faire connaître au public bulgare les traditions et les cultures des pays musulmans» à travers le cinéma.

Racim C.

Unesco

Le nigérien Alphadi nommé Artiste pour la paix

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, va nommer le créateur de mode nigérien Sidahmed Alphadi Seidnaly, dit Alphadi, Artiste de l'Unesco pour la paix (2016-2018), a annoncé jeudi l'organisation onusienne.

Ce titre est attribué à Alphadi «en reconnaissance de son engagement en faveur de la culture et du développement au service de la paix, du respect et de la dignité humaine, de sa contribution à la promotion de la tolérance, et de son dévouement aux idéaux de l'Organisation», selon les mêmes sources. Né à Tombouctou au Mali en 1957,

Alphadi est diplômé de l'Atelier Chardon Savard à Paris. Surnommé «le Magicien du désert», il a été adoué par les grands noms de la mode comme Yves Saint-Laurent, Paco Rabane ou encore Takada Kenzo. Ses créations mêlent avant-garde de la haute couture occidentale et culture traditionnelle africaine.

En 1998, Alphadi a lancé la première édition du Festival international de la mode africaine dans le désert de Tiguidit au Niger, sous l'égide de l'Unesco. Ce Festival est devenu un lieu incontournable d'échange et de dialogue entre les cultures du

monde entier. Le styliste est également à l'origine de la Fondation Alphadi qui vise notamment à améliorer des conditions de vie des femmes et des enfants dans le Sahara, et de contribuer au développement et à la création d'emploi en Afrique. En sa qualité d'Artiste de l'Unesco pour la paix, Alphadi travaillera à ce que le Festival international de la mode africaine (FIMA) devienne un événement itinérant et que les prochaines éditions soient organisées dans d'autres pays africains comme le Mali ou la Côte d'Ivoire. Il entend également mettre l'accent sur la dimension

éducative de ce Festival. Les Artistes de l'Unesco pour la paix sont des personnalités de renommée internationale qui utilisent leur influence, leur charisme et leur prestige pour promouvoir le message et les programmes de l'Unesco. L'Unesco collabore avec eux en vue d'accroître la sensibilisation du public concernant les questions clés de développement et du rôle joué par l'Organisation onusienne dans ces domaines, selon les mêmes sources. La cérémonie de nomination aura lieu au siège de l'Unesco à Paris le 25 janvier, rappelle-t-on.

R. C.

Poésie

Le poète et moudjahid Yahia Bekhti inhumé à Djelfa

Le poète et moudjahid Yahia Bekhti, décédé jeudi à l'âge de 85 ans, a été inhumé au cimetière de Sidi Baizid à Djelfa, rapporte le site Internet local «Djelfa info».

Considéré comme une figure majeure de la poésie populaire des Ouled Nail (Djelfa), le défunt Yahia Benmessaoud Bekhti, avait composé ses premiers poèmes à l'âge de dix-sept ans.

Engagé dans le combat pour l'indépendance de l'Algérie, il s'illustre notamment en organisant une réunion avec des compa-

gnons pour l'achat d'armes, dès 1955, avant de contacter, l'année suivante, les dirigeants de la Révolution dans la région.

Il active sous la direction de Cheikh Ziane Achour et du commandant Omar Driss qui le chargera des contacts avec les V^e et VI^e Wilayas historiques. Il sera également chargé de convoyer des armes du Maroc en 1957.

Celui que l'on surnommait «Le poète des Ouled Nail» immigré en France en 1971 où il composera «El Iliadha Ach-Chaâbia»

(L'épopée populaire), son œuvre la plus célèbre.

Ses vers, qui vont de la poésie amoureuse aux poèmes patriotiques en passant par les élégies, lui valurent plusieurs participations à des festivals nationaux après l'indépendance ainsi que de nombreuses distinctions et hommages de son vivant.

Des poèmes de Yahia Bekhti ont été, par ailleurs, repris par le chantre du chant bédouin, Khelifi Ahmed (1921-2012).

Salah N.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha Kateb

Jusqu'au 30 janvier :

Exposition d'arts plastiques «La note bleue» de l'artiste Samia Boumerdassi

Ezzouart Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar

Jusqu'au 28 janvier :

Exposition de l'artiste Jaoudet Gassouma

Galerie d'arts Sirius

Jusqu'au 31 janvier :

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février :

Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac).

Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yanniss Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Siimane Ould Mohand, Mohamed Skander

Palais de la culture Mohamed Laïd-Al-Khalifa de Constantine

Jusqu'au 30 janvier :

Exposition intitulée «Territoires arabes»

Coup-franc direct

Un phénomène inquiétant !

Par Mahfoud M.

L'éthique sportive est devenue une simple vue d'esprit pour certains joueurs de la Ligue 1 qui ne soucient plus de son respect. Pour preuve, l'utilisation de produits dopants pour améliorer la performance sportive est devenue monnaie courante après les cas enregistrés en ce début de saison par des éléments qui ont tous été suspendus. Ainsi, après Belalil, Boussaïd et le jeune de la JSMS, Ghessiri, c'est au tour de l'attaquant du MCA, Merzougui, de se faire prendre la main dans le sac. Ce dernier aurait pris des produits vitaminés lors du derby face à l'USMA qu'il ne voulait, en aucun cas, rater. Cela n'est certes pas le même cas que les autres joueurs qui ont pris des produits interdits mais il était censé savoir que ces produits ne sont pas autorisés d'autant plus qu'ils permettent au joueur d'avoir une charge supplémentaire d'énergie, ce qui ne va pas du tout avec l'esprit sportif. Mais pourquoi certains joueurs se permettent de prendre des produits dopants ? Il faut savoir que le staff médical de tout club est responsable de chaque produit pris par le joueur sans le consentement du médecin du club. C'est pour cela que ces derniers devraient reprendre leur rôle et éviter que de telles choses ne se reproduisent.

M. M.

MC Alger/Contrôlé positif

Merzougui «provisoirement suspendu»

L'ATTAQUANT du MC Alger, Kherreddine Merzougui, contrôlé positif lors du derby algérois face à l'USM Alger (0-0) comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée le 22 décembre 2015 au stade 5-Juillet, est «provisoirement suspendu», a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (Faf) sur son site officiel. «Suite au contrôle de dopage effectué à l'issue de la rencontre USMA-MCA, le joueur Merzougui Kherreddine a été contrôlé positif à une substance interdite Méthylhexanamine qui est un stimulant», a précisé la Faf. «Le joueur entendu par la commission médicale fédérale a renoncé à l'ouverture de l'échantillon B. Il est par conséquent suspendu provisoirement et comparaitra devant la Commission de discipline lors de sa prochaine session, prévue le lundi 25 janvier 2016 à 10h00», souligne la même source. Recruté à l'intersaison en provenance du RC Relizane, Merzougui a inscrit six buts en championnat de Ligue 1 et un en Coupe d'Algérie lors de la rencontre contre l'US Biskra (1-0) comptant pour les seizièmes de finale. Un «excès de vitamines» a été décelé chez l'attaquant du MC Alger, Kherreddine Merzougui, contrôlé positif lors du derby algérois face à l'USM Alger (0-0) comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué jeudi le président du Doyen, Achour Betrouni. «Pour Merzougui, il s'agit d'un excès de vitamines et non pas de produits dopants ou consommation de drogue», a tenu à expliquer le premier responsable du club phare de la capitale.

Le joueur a été «suspendu provisoirement» suite au contrôle de dopage effectué à l'issue de la rencontre USMA-MCA disputé le 22 décembre 2015 au stade 5-Juillet. Merzougui a été contrôlé positif à une substance interdite, la Méthylhexanamine, qui est un stimulant, a précisé la Fédération algérienne de football.

La méthylhexanamine est un stimulant spécifiquement interdit en compétition (section S6.b de la liste des interdictions). Cette substance entre dans la composition de certains décongestionnants nasaux et dans celle de certains compléments alimentaires permettant de réguler le poids, selon le site Sportif Info Service.

Merzougui entendu par la commission médicale fédérale a renoncé à l'ouverture de l'échantillon B, et comparaitra devant la Commission de discipline lors de sa prochaine session, prévue le lundi 25 janvier 2016 à 10h00.

«Notre joueur s'est présenté à la commission de dopage aujourd'hui à 13h00 (ndlr: jeudi) en compagnie du médecin et il le fera encore lundi pour connaître le verdict final concernant son cas», a ajouté Betrouni.

Handball/ CAN-2016 (Gr. A - 1^{re} journée)

Les Verts ratent le coche

La sélection nationale de handball a été battue par son homologue égyptienne sur le score de 22 à 18 (mi-temps: 11-7) jeudi soir au Caire en match comptant pour la première journée (groupe A) de la Coupe d'Afrique des Nations de handball (CAN-2016) qu'abrite l'Egypte du 21 au 30 janvier. Les Verts ont, ainsi, raté leur première sortie devant le pays organisateur et favori n° 1 pour le sacre final. Les poulains de Bouchkeriou qui était présent sur le banc après avoir réglé son différend avec la fédération bahreïnienne, ont pourtant bien

tenu lors des premières minutes avant de se faire distancer par les Pharaons portés par leur public excité et surchauffé.

Les deux autres rencontres du groupe A ont vu la victoire du Cameroun et du Maroc devant respectivement le Nigeria (24-16) et le Gabon (29-23). A l'issue de cette journée inaugurale, l'Egypte, le Cameroun et le Maroc occupent conjointement la 1^{re} place avec 2 points, alors que l'Algérie, le Nigeria et le Gabon comptent zéro point.

Dans le groupe B, l'Angola, la Tunisie et la RD Congo ont battu respectivement le Kenya



(42-16), la Libye (30-18) et le Congo (30-29).

Ligue 1 Mobilis (17^e journée)

Le leader en danger, derby indécis à Tizi-Ouzou

■ Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger, aura un déplacement dangereux à Sétif pour donner la réplique à l'ES Sétif, alors que le derby de la Kabylie entre la JSK et le MO Béjaïa s'annonce indécis à l'occasion de la 17^e journée.

Par Mahfoud M.

Tenu en échec par le NA Hussein-Dey (1-1) lors du derby algérois, l'USM Alger tentera de se racheter face à une équipe de l'ESS qui reste sur une victoire en déplacement face au MCO (2-1). Mal en point lors de la phase aller de la compétition, les Sétifiens espèrent enchaîner un nouveau succès à l'occasion de la réception des Usmistes pour recoller au groupe de tête. Considéré comme l'un des classiques du championnat, cette rencontre devrait tenir toutes ses promesses sur le terrain et dans les gradins. Le CR Belouizdad, vainqueur du derby algérois face au MCA (1-0) livrera en déplacement un match des extrêmes face à la lanterne rouge le RC Arbaâ. La formation de Larbaâ, plus que jamais menacée par la relégation, est appelée à se «révolter» et l'emporter face au Chabab, qui veut enchaîner un neuvième match sans défaite.

Le MO Béjaïa, qui semble retrouver une certaine stabilité dans ses résultats depuis le retour aux affaires de l'entraîneur Abdelkader Amrani, croisera le fer avec la JS Kabylie (9^e, 21 pts) dans le derby kabyle. Les deux



Les Rouge et Noir en péril

clubs qui restent sur des victoires décrochées lors de la 16^e journée, aborderont cette rencontre avec l'intention de l'emporter pour à remonter au classement. Le MC Alger et l'USM Harrach qui se partagent la 5^e place avec 24 points chacune, accueilleront respectivement le RC Relizane et l'USM Blida.

Battu par les Belouizdadis, le MCA est condamné à réagir devant son public face au promu le RCR pour ne pas être distancé par le trio de tête, idem pour l'USMH qui partira favorite face à

une équipe blidéenne, capable du meilleur comme du pire. Enfin, le NA Hussein Dey jouera chez lui face à l'ASM Oran dans un match qui devrait revenir, a priori, aux locaux.

M. M.

LE PROGRAMME :

- Samedi 23 janvier 2016 à 16h
- NAHD-ASMO (15h)
- JSK-MOB
- ESS-USMA
- RCA-CRB (15h)
- MCA-RCR
- DRBT-JSS (15h)
- USMH-USMB (15h)

Coupe d'Algérie 2015-2016 (huitièmes de finale)

Trois affiches entre clubs de Ligue 1

Six clubs de Ligue 1 Mobilis s'affronteront en 8^e de finale de la Coupe d'Algérie 2015-2016 de football (seniors), selon les résultats du tirage au sort effectué mercredi à Alger. Le détenteur du record de consécutions l'ES Sétif accueillera le RC l'Arbaâ finaliste malheureux de la précédente édition. Le MC Alger qui a remporté la coupe à sept reprises, sera mis à rude épreuve avec un périlleux déplacement pour affronter le RC Relizane. La troisième empoignée entre pensionnaires de l'élite mettra aux prises l'ES Sétif et RC Arbaâ au stade du 8-Mai 1945 à Sétif. Le président de la commission d'organisation de la

Coupe d'Algérie de football, Ali Malek, a indiqué que les stades dont la capacité est inférieure à 8 000 places ne seront pas retenus pour la suite des rencontres de la Coupe dont le tirage au sort des 1/8 et 1/4 de finale a été effectué mercredi soir à Alger.

«Si aux tours précédents (32^e et 16^e de finale) nous avons été souples et indulgents, à partir des 8^e de finale aucun stade dont la capacité d'accueil est inférieure à 8 000 place ne sera retenu pour les prochaines rencontres», a déclaré Malek, en marge du tirage au sort des 8^e et quarts de finale de la Coupe d'Algérie, saison 2015-2016. Le président de la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de football, qui a annoncé que les terrains devant abriter les matchs des huitièmes et quarts de finale

seront désignés au plus tard dimanche, a rappelé que les clubs visiteurs auront droit, comme le stipule les règlements de la fédération, à «10% de la totalité de la capacité du stade».

Matchs des 8^e de finale:

- 1) US Tébessa - USM Harrach
- 2) RC Relizane - MC Alger
- 3) USM Bel-Abbès - DRB Tadjenanet
- 4) ARB Ghriss - CRB Ainfakroun
- 5) ES Sétif - RC Arbaâ
- 6) ASB Maghnia - HB Chelghoum Laïd
- 7) Paradou AC - R. Ain Defla
- 8) MO Bejaïa - NA Hussein-Dey

RC Arbaâ

L'entraîneur Lounici reprend du service

L'ENTRAÎNEUR Khaled Lounici a repris du service avec le RC Arbaâ en dirigeant la séance d'entraînement de ce jeudi avant 48 heures de la réception du CR Belouizdad, dans le cadre de la 17^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS auprès de l'intéressé. Lounici était pressenti pour prendre en main le RCA avant la fin de la phase aller où il avait dirigé quelques séances d'entraînement avant qu'il ne se retire en raison de la grève observée par plusieurs joueurs réclamant la régularisation de leur situation financière. «Tout est rentré dans l'ordre maintenant. J'ai aussi trouvé un accord avec le président du club sur tous les plans pour que les choses soient claires dès le départ», a indiqué l'ancien entraîneur international algérien. A propos de l'objectif qui lui a été assigné, sachant qu'Ezzarga ferme la marche au classement avec seulement 8 points, Lounici s'est engagé à tout mettre en œuvre afin de sauver le club de la relégation.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Instance de consultation et de suivi de l'opposition

2^e congrès le 27 mars

LE DEUXIÈME congrès de l'Instance de consultation et de suivi de l'opposition (ICSI) se tiendra le 27 mars 2016, a annoncé, jeudi à Alger, le secrétaire général du Mouvement El Islah, Filali Ghouini. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion tenue par l'Instance au siège du Mouvement El Islah, M. Ghouini a indiqué qu'«il a été convenu, suite à un consensus entre les membres de l'Instance, de la tenue du deuxième congrès de l'opposition le 27 mars 2016».

Pour ce faire, «une commission a été mise en place pour élaborer l'approche politique du congrès et ce, avec la participation des membres de l'Instance». Evoquant le projet de révision constitutionnelle, M. Ghouini a indiqué que le document «ne figure pas parmi les priorités» de l'Instance qui estime qu'elle «n'est pas concernée» par ce projet, tout en soulignant l'importance que la révision constitutionnelle soit «l'aboutissement d'un large consensus national».

Yanis Y.

Selon l'ambassadeur du Japon à Alger :

Le rapatriement des ressortissants nigériens, «un défi réussi»

LE RAPATRIEMENT des ressortissants nigériens vers leur pays a été un «défi réussi» par les autorités algériennes, a estimé, hier à Tamanrasset, l'ambassadeur du Japon à Alger, Masaya Fujiwara. «L'opération a été un défi réussi par les autorités algériennes qui ont réuni les conditions adéquates», a indiqué le diplomate à la presse, à la suite d'une visite, en compagnie de la présidente du Croissant-Rouge algérien, Saida Benhabib, du centre d'accueil à Tamanrasset des ressortissants nigériens, en prévision de leur rapatriement. Un centre qui, a-t-il dit, offre, au vu de la qualité de ses prestations, «toutes les conditions de respect de la dignité humaine». Le gouvernement nigérien avait formulé une demande de rapatriement de ses ressortissants en séjour illégal sur le territoire algérien, à laquelle les autorités algériennes ont répondu favorablement. Concernant le renforcement de

la coopération avec l'Algérie, la représentation diplomatique du Japon s'attellera à la concrétisation d'actions dans le domaine humanitaire, en plus d'autres secteurs tels que la santé et le tourisme, à travers des programmes de partenariat dans différents segments, notamment dans les wilayas du Grand Sud, a souligné M. Fujiwara. Pour le diplomate japonais, cette visite à Tamanrasset est aussi une occasion de s'enquérir des opportunités d'investissement dans la région, que pourront matérialiser des entreprises et hommes d'affaires japonais. S'agissant de la coopération sur le continent, l'ambassadeur du Japon a fait état de la tenue d'un sommet économique avec les pays africains, dans le courant du second semestre de cette année en Afrique du Sud, dans la perspective de consolider les opportunités de partenariat et la présence du Japon en Afrique.

(APS)

CAN-2016 (Gr. A - 2^e journée)

Victoire de l'Algérie devant le Gabon (35-24)



LA SÉLECTION algérienne de handball (messieurs) s'est imposée devant son homologue du Gabon par 35-24 (mi-temps :19-14), hier au Caire en match comptant pour la deuxième journée (groupe A) de la Coupe d'Afrique des Nations de handball (CAN-2016) qu'abrite l'Egypte (21-30 janvier). Les champions d'Afrique en titre ont perdu hier (jeudi) leur rencontre inaugurale devant l'Egypte (18-22). Les deux autres matches du groupe A, prévus cet après-midi, mettront aux prises le Maroc au Cameroun (17h00) à la salle annexe, et le Nigeria à l'Egypte (18h00) à la salle principale. Le sept a l g é r i e n livrera demain (samedi) son 3^e match du 1^{er} tour face au Maroc à par-

IMMIGRATION AFRICAINE RIEN N'ARRÊTE LES CLANDESTINS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Fin de grève à Leader Meuble avec le remplacement du directeur

■ La revendication des grévistes, à savoir le départ du directeur de l'entreprise, est scellée par la tutelle et son successeur prendra ses fonctions cette semaine.

Par Hamid M.

Fin du conflit à l'entreprise publique de bois, Leader Meuble de Taboukert, dans la commune de Tizi Rached (25 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou) ont annoncé, jeudi, des responsables de la section syndicale affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta). La revendication des grévistes, à savoir le départ du directeur de l'entreprise, est scellée par la tutelle et son successeur prendra ses fonctions cette semaine. Le bras de fer entre les protestataires et l'administration de l'entreprise dure depuis le 29 octobre, date de l'entame de la grève. Depuis, de nombreuses actions de protestation en appui à la grève ont été menées sur place ou en occupant même la voie publique pour se faire entendre. Le 21 décembre dernier, l'annonce faite par le secré-



taire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Said, en visite à l'ENIEM et Tifralait à Tizi Ouzou, de remplacer le directeur devenu indésirable a calmé les esprits sans que la reprise du travail ne soit décidée par les protestataires. Ces derniers ont campé sur leur position en maintenant la grève jusqu'à la concrétisation de l'engagement des autorités de prendre en charge leur revendication. Il est à

noter que cette entreprise publique emploie quelque 420 travailleurs. Ils sont restés sans salaires depuis l'entame du mouvement de grève qui aura coûté un manque à gagner de l'ordre de pas moins de 4 millions de dinars, selon les estimations des syndicalistes, alors que selon l'administration celui-ci est de 150 millions de dinars.

H. M.

Dar Nacer/ Béjaïa

Les habitants font pression sur les autorités

Excédés par la longue attente dont ils ont fait preuve pour voir leurs revendications prises en charge mais, sans succès, des habitants de la localité Dar Nacer située dans le pourtour de la municipalité de Béjaïa ont pris d'assaut, jeudi matin, le siège de la mairie pour exprimer leur lassitude à la face des autorités locales par rapport à leurs revendications indéfiniment en stand-by. La foule a observé un rassemblement et bloqué le siège de l'APC, interpellant les autorités communales à s'occuper de

leurs soucis qu'ils ont, maintes fois, portés auprès des élus locaux et du maire mais qui n'ont pas été hélas pris en charge. Les manifestants estiment que les engagements pris par les autorités municipales ne sont que de la poudre aux yeux, d'où leur retour à la charge. Parmi les points mis en avant, on note la réalisation d'un réseau d'assainissement, le renouvellement du réseau d'eau potable, l'aménagement de la route menant vers la localité, la construction d'abris, l'aménagement des trot-

toirs, la réalisation de l'éclairage public, etc. Les mécontents déterminés ont été reçus par l'adjoint au maire, M. Djabali, qui a fixé la date du 24 janvier, soit demain dimanche, pour une rencontre où ils exposeront leurs revendications à l'exécutif communal et le maire, apprend-on. Les habitants sont rentrés par la suite chez eux avec l'intention de revenir demain afin d'arracher leurs revendications ou, du moins, l'essentiel dans un premier temps.

H.C.